



Course Nature

Blainville sur Orne

14 Juillet 2024

Blainville sur Orne

20ème Edition



Départs 9h15 & 9h30

Stade Municipal Roger Couderc Blainville

Au Programme 2 courses 6k200 & 12km700

Randonnée sur le 6k200



Règlement Course Nature & Course Urbaine

Art.1 : Les courses sont organisées par les villes de Blainville sur Orne, Bénouville et les associations sportives respectives.

Art.2 : Le départ à 9h15 Stade Complexe Sportif Roger Couderc de Blainville pour la course Urbaine et 9h30 pour la course Nature.

Art.3 : Pour la course Nature le parcours de 12 Km 700 empruntera le chemin de halage du canal Caen la mer, le parc du château de Bénouville, les chemins et sentiers de campagne ainsi que les rues de nos communes. La configuration du parcours ne nous permet pas d'accueillir nos amis sportifs en situation de handicap en toute sécurité.

Art.4 : Les ravitaillements se situeront aux 6ème kilomètre et à l'arrivée, ravitaillements supplémentaires selon les conditions atmosphériques.

Art.5 : Pour la course Urbaine le parcours de 6k200 empruntera les rues de la commune de Blainville, ravitaillement à l'arrivée. La course est ouverte aux athlètes en fauteuil le port du casque et des gants conformément à la réglementation en vigueur est obligatoire. Ce parcours est ouvert aux randonneurs en respectant le code de la route.

Art.6 : Les épreuves sont ouvertes aux coureurs licenciés et non licenciés nés en 2007 et avant. Randonnée ouverte à tous.

Art.7 : Les inscriptions pour les courses se feront à l'avance par courrier ou sur internet site <http://www.normandiecouseapied.com/> ou le jour même jusqu'à 10 minutes avant le départ, salle des sports de Blainville sur Orne. Pour les randonneurs inscription uniquement sur place.

Art.8 : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance "Responsabilité civile". Les licenciés FFA bénéficient des garanties liées à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Art.9 : Conditions obligatoires pour participer aux courses : être titulaire d'une licence sportive FFA en cours de validité, ou pour les non licenciés fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'1 an.

Sans licence ou certificat médical aucun dossard ne sera délivré.

COURSES BLAINVILLE-BENOUVILLE

Dimanche 14 juillet 2024 à partir de 9h15 à Blainville sur Orne

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Nom : Prénom :

Sexe M F Date de naissance : ... /... /... ..

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Club :

Licence FFA n° Certif :/...../.....

Je m'inscris à la :

Course Nature 12km700 11€ à l'avance 13€ sur place

Course Urbaine 6km200 5€ à l'avance 6€ sur place

Randonnée 6km200 2€ sur place

Lot à chaque participant

Inscription à retourner avec le règlement établi à l'ordre de :

L'USMB Section Course à pied ainsi que la photocopie du certificat médical

Avant le 13 juillet 2024 à l'adresse suivante :

USMB Course nature Complexe sportif Roger Couderc

1 Rue Gabriel Péri 14550 BLAINVILLE SUR ORNE

Inscription Internet sur le site [Normandiecouseapied](http://Normandiecouseapied.com/)

Renseignements Tél. : 06 08 36 19 58 – 06 60 16 26 42

Tirage au sort
SUPERS LOTS

<http://blainvillelaoujecours.blogspot.fr/>